



## A.S.B.L. ASSOCIATION DES LIONS CLUB DU DISTRICT 112D BELGIUM

**Siège Social : 95, Bd Saintelette 7000 MONS**

No Identification moniteur : 11109/94 No d'entreprise : 452858356

### **Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière électronique**

Organisée par le L.C. CHARLEROI PORTE DE FRANCE Le 16 MAI 2020

Sous la Présidence de **Claudy ROLAND**, en suite des convocations adressées le 12 Avril 2020 par le Secrétaire Général **Dominique HELBOIS**, avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 30.11.2019
2. Présentation et vote du budget 2020-2021
3. Présentation de l'organe de gestion 2020-2021 suivant l'article 19 de nos statuts
4. Divers

En raison de la crise « COVID » durant cette période mars-juin 2020, l'organe de gestion a décidé, suite à l'impossibilité de se réunir physiquement, de remplacer l'assemblée générale traditionnelle par un vote électronique. La procédure suivante a été définie :

#### **Procédure :**

- Le 16 avril, le budget 2020-2021, le PV de l'AG du 30.11.2019 et les lettres de motivation des candidats parviendront aux Présidents de Club, électeurs de droit, via mail et le site de la convention. Toute question peut être posée par mail au trésorier général.
- Les clubs désignent leurs grands électeurs, un électeur par fraction majeure de 10 membres (1 électeur si moins de 15, deux si 15 ou plus, 3 si 20 ou plus ... Normalement le président de club devrait être le premier électeur.
- Pour le 20 avril minuit, les clubs font parvenir le nom, prénom et adresse mail des membres votants via le lien qui leur sera fourni.
- Pour le 01.05 Les votants reçoivent le lien de vote
- Pour le 15 mai les votes doivent être rentrés
- Publication le 18 mai

279 votes étaient possibles, 232 ont été exprimés. L'assemblée, après en avoir délibéré décide :

1. Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 30.11.2019 est approuvé à la majorité des membres présents par 210 voix pour, 1 non et 21 abstentions (210/1/21)<sup>1</sup>.
2. Le budget pour l'année 2020-2021, présentant, sur base d'une cotisation fixée à 41 €, des recettes pour un montant de 101.100 €, des dépenses ordinaires pour un montant de 104.650 €, et des dépenses extraordinaires pour 5.000 €. La différence étant financée par une reprise sur réserves disponibles de 8.550 €. Le budget ainsi équilibré est approuvé à la majorité des votants (202/6/24)
3. L'organe de gestion tel que statutairement prévu aura comme Président, le Gouverneur du district 2020-2021, Jean-Pierre MOUTON à partir du 01.07.2020. (192/6/9)
4. Jef D'HUYVETTER a été élu Premier Vice-Gouverneur pour l'exercice 2020-2021 par 194 voix sur les 244 votes exprimés. (194/6/7)
5. Jean-Pierre DOCLOT a été élu Second Vice-Gouverneur pour l'exercice 2020-2021 par 184 voix sur les 244 votes exprimés. (184/13/10)

Dont acte,

Le Secrétaire

Dominique HELBOIS

Le Présidente 2019-2020

Claudy ROLAND

Le Président 2020-2021

Jean-Pierre MOUTON

---

<sup>1</sup> OUI/NON/ABSTENTION